



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 26 JUN 2023

Délibération n° D-2023-205

Conseillers en exercice : 45

Votants : 45

Convocation du Conseil municipal :
le 20/06/2023

Publication :
le 30/06/2023

Tarifs municipaux - Occupation du Domaine Public sur le parvis
extérieur du Moulin du Roc - Activités en lien avec les Jeudis
Niortais

Président :

Monsieur Jérôme BALOGE

Présents :

Monsieur Jérôme BALOGE, Monsieur Dominique SIX, Madame Rose-Marie NIETO, Monsieur Michel PAILLEY, Madame Christelle CHASSAGNE, Madame Jeanine BARBOTIN, Monsieur Lucien-Jean LAHOUSSE, Madame Anne-Lydie LARRIBAU, Monsieur Elmano MARTINS, Madame Florence VILLES, Monsieur Philippe TERRASSIN, Madame Valérie VOLLAND, Monsieur Thibault HEBRARD, Madame Marie-Paule MILLASSEAU, Monsieur Gerard LEFEVRE, Monsieur Eric PERSAIS, Madame Yvonne VACKER, Monsieur Guillaume JUIN, Madame Aline DI MEGLIO, Madame Sophie BOUTRIT, Monsieur Florent SIMMONET, Monsieur Hervé GERARD, Madame Aurore NADAL, Monsieur François GUYON, Madame Stéphanie ANTIGNY, Madame Yamina BOUDAHMANI, Monsieur Karl BRETEAU, Monsieur Romain DUPEYROU, Monsieur Nicolas ROBIN, Madame Mélina TACHE, Madame Fatima PEREIRA, Madame Ségolène BARDET, Monsieur Baptiste DAVID, Monsieur François GIBERT, Madame Véronique BONNET-LECLERC, Madame Cathy GIRARDIN, Monsieur Sébastien MATHIEU, Madame Elsa FORTAGE, Monsieur Yann JEZEQUEL, Madame Véronique ROUILLE-SURAUULT, Monsieur Hugo PASQUET-MAULINARD.

Secrétaire de séance : Lucien-Jean LAHOUSSE

Excusés ayant donné pouvoir :

Monsieur Nicolas VIDEAU, ayant donné pouvoir à Monsieur Romain DUPEYROU, Madame Lydia ZANATTA, ayant donné pouvoir à Madame Marie-Paule MILLASSEAU, Madame Noélie FERREIRA, ayant donné pouvoir à Madame Mélina TACHE, Monsieur Bastien MARCHIVE, ayant donné pouvoir à Monsieur Jérôme BALOGE

Direction des Finances

**Tarifs municipaux - Occupation du Domaine Public
sur le parvis extérieur du Moulin du Roc - Activités
en lien avec les Jeudis Niortais**

Monsieur Gerard LEFEVRE, Conseiller municipal expose :

Mesdames et Messieurs,

Les pelouses du Moulin du Roc à Niort accueillent la manifestation dénommée « les Jeudis Niortais » chaque jeudi des mois de juillet et août.

Les articles L 2122-1 et suivants du Code général de la propriété des personnes publiques prévoient que les activités ayant lieu sur le domaine public doivent faire l'objet d'une autorisation d'occupation du domaine public donnant lieu au paiement d'une redevance. De plus, le montant de la redevance doit être proportionnel à l'avantage économique retiré de l'occupation du domaine public.

Aussi, la Ville de Niort souhaite fixer une redevance forfaitaire de 1 000 € par soirée pour l'occupation du domaine public dans le cadre de ventes de boissons ayant lieu lors des «Jeudis Niortais ». La redevance forfaitaire comprend les espaces de caisse, de stockage des fûts et verres, de lavage et de service aux clients et les consommations électriques.

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- valider le principe des éléments d'occupation payante sur le site extérieur du Moulin du Roc dans le cadre des « Jeudis Niortais » ;
- adopter le tarif forfaitaire de 1 000,00 € par soirée pour l'occupation du domaine public sur la période du 12 juillet au 18 août 2023.

**LE CONSEIL
ADOpte**

Pour :	45
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	0

Le Secrétaire de séance

Le Président de séance

Lucien-Jean LAHOUSSE

Jérôme BALOGÉ